



Référence :	Version :
ACCESS-SLT-01-V1-2026	V1 – Février 2026

## POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

### 1. ENGAGEMENT DE SUR LE TERRAIN

SUR LE TERRAIN s'engage à garantir l'égalité d'accès à la formation pour tous les publics, dans le respect des principes de non-discrimination et d'inclusion.

Nous considérons l'accessibilité non comme une obligation réglementaire, mais comme une condition essentielle à l'efficacité pédagogique.

**Notre objectif est simple :**

Permettre à chaque bénéficiaire d'entrer en formation dans des conditions adaptées à sa situation.

### 2. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La présente politique s'inscrit dans le cadre :

- De la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.
- Du Code du travail.
- Du Référentiel National Qualité (Qualiopi).

Elle concerne l'ensemble des actions de formation proposées :

- En présentiel,
- À distance,
- En intra-entreprise,
- En inter-entreprises,
- En AFEST.

### 3. RÉFÉRENT ACCESSIBILITÉ

SUR LE TERRAIN désigne un référent accessibilité chargé de :

- Accueillir et analyser les demandes spécifiques
- Coordonner les aménagements nécessaires
- Mobiliser, si besoin, des partenaires spécialisés
- Assurer le suivi des adaptations mises en place

Il s'agit de **Loïc LE DANVIC**

**Coordonnées :**

loic.ledanvic@surleterrain.pro

### 4. PROCÉDURE D'ANALYSE DES BESOINS SPÉCIFIQUES

L'accessibilité est intégrée dès la phase d'analyse des besoins.

Lors du recueil préalable :

- Les besoins spécifiques sont identifiés.
- Les contraintes éventuelles sont analysées.
- Les possibilités d'adaptation sont étudiées.

Si nécessaire, un échange individualisé est organisé afin de définir les aménagements adaptés. Cette analyse est formalisée et conservée dans le dossier de formation.

## 5. MESURES D'ADAPTATION POSSIBLES

Selon la situation, SUR LE TERRAIN peut mettre en place :

### Adaptations pédagogiques

- Supports transmis en amont.
- Supports adaptés (format numérique, police agrandie...)
- Reformulation et rythmes adaptés.
- Séquences pédagogiques modulées.

### Adaptations organisationnelles

- Aménagement des horaires.
- Allongement de certaines séquences
- Modalités hybrides (présentiel / distanciel)

### Adaptations techniques

- Accessibilité des locaux du site d'accueil
- Choix d'espaces accessibles PMR
- Outils numériques compatibles avec les aides techniques

## 6. PARTENARIATS ET ORIENTATION

Lorsque les besoins dépassent les capacités d'adaptation de l'organisme, SUR LE TERRAIN peut orienter le bénéficiaire vers :

- Les organismes compétents.
- Les acteurs du réseau handicap.
- Les structures spécialisées.

L'objectif reste de sécuriser le parcours du bénéficiaire.

En voici une liste non exhaustive :

<b>AGEFIPH – PACA &amp; Corse</b> Arteparc de Bachasson – Bâtiment B1 Rue de la Carrière-de-Bachasson 13590 Meyreuil 04 42 93 15 50 <a href="https://www.agefiph.fr">https://www.agefiph.fr</a> <a href="mailto:paca@agefiph.asso.fr">paca@agefiph.asso.fr</a>	<b>MDPH 84</b> 22 Boulevard Saint-Michel – Avignon 0 800 800 579
<b>Cap Emploi 13</b> 8 Rue Sainte-Barbe 13001 MARSEILLE 04 91 16 54 00	<b>MDPH 83</b> 293 Route de la Seyne 83190 Ollioules 04 94 05 10 40
<b>France Travail</b> <a href="https://www.francetravail.fr/annuaire/votre-agence-francetravail.html">https://www.francetravail.fr/annuaire/votre-agence-francetravail.html</a>	<b>MDPH Haute Corse (2B)</b> 12 Chemin de L'Annonciade 20200 Bastia 04 95 30 08 35
<b>MDPH 13</b> 4 Quai d'Arenc – CS 80096 13304 Marseille Cedex 02 0800 814 844	<b>MDPH Corse-du-Sud (2A)</b> Avenue du Mont Thabor Immeuble Castellani – Ajaccio 04 95 10 40 90
<b>MDPH 30</b> 176 Boulevard Salvador Allende 30000 Nîmes 04 66 05 42 00	<b>FIPHFP</b> Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique

## 7. ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour les formations à distance :

- Les plateformes utilisées respectent les standards courants d'accessibilité.
- Les supports sont fournis dans des formats exploitables.
- Un accompagnement technique peut être proposé en amont.

## 8. AMÉLIORATION CONTINUE

La politique d'accessibilité fait l'objet :

- D'un suivi régulier.
- D'une évaluation des adaptations mises en place.
- D'un ajustement si nécessaire.

Les retours des bénéficiaires sont pris en compte dans une logique d'amélioration continue.

## 9. DIFFUSION

La présente politique :

- Est accessible sur le site internet.
- Est communiquée sur demande.
- Peut être jointe aux documents contractuels.

Loïc Le Danvic, Président et référent handicap



**SUR LE TERRAIN**  
**FORMATIONS - CONSEIL**

**TRANSFORMER HUMAINEMENT**

SAS Sur Le Terrain, 35 rue Nicolas Copernic, 13200 ARLES

Immatriculation au RCS n°991 334 004 R.C.S Tarascon

Société au capital de 1500€

N° d'agrément en cours d'obtention